

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2020.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme VAUZELLE Christine, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal élus installés dans leurs fonctions.

M. Eric DEL MISSIER, plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'assemblée et a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

ELECTION DU MAIRE :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art.L.65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus :

DEL MISSIER Eric : 14

M. Eric DEL MISSIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Le Conseil Municipal a décidé de créer 4 postes d'adjoints au Maire.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art.L.65 du code électoral) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Nombre de suffrages obtenus :

HOHMANN Denny : 7

VAUZELLE Christine : 6

M. Denny HOHMANN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Adjoint au Maire.

ELECTION DU 2nd ADJOINT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art.L.65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus :

VAUZELLE Christine : 14

Mme Christine VAUZELLE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 2nd Adjoint au Maire.

ELECTION DU 3ème ADJOINT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art.L.65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus :

M. Jean-Philippe LAN : 14

M. Jean-Philippe LAN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Adjoint au Maire.

ELECTION DU 4ème ADJOINT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art.L.65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Nombre de suffrages obtenus :

Mme FERRER Monique : 12

M. PARISOT Nicolas : 2

Mme Monique FERRER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4ème Adjoint au Maire.

A Charmois l'Orgueilleux, le 26 mai 2020

Le Maire,

Eric DEL MISSIER